



Françoise Hardy,
sagement tranquille

Bientôt
tous géolocalisés ?

La pop libre
et déjantée
de CocoRosie

RETROUVEZ
LES INFOS TGV
PAGE 89

TGV

SOURIEZ, VOUS ÊTES TRAQUÉS

La géolocalisation, jusqu'où va-t-elle nous mener?

Équipant quasiment tous les téléphones portables, le GPS est devenu un élément incontournable du quotidien. Mais, au-delà des multiples services apportés, la possibilité d'être suivi 24h/24 pose de nombreuses questions d'éthique et de sécurité.

C'est l'histoire d'un homme assis à la terrasse d'un café. Il lui vient l'idée, somme toute banale, d'indiquer sa position géographique depuis son téléphone portable, grâce à l'application Google Latitude. Quelques minutes plus tard, déboule un vieux copain de fac : « Je viens de voir sur Internet que tu étais dans le coin. Je bosse juste à côté. C'est fou ! » Magique ? Pas vraiment. Alors qu'il fallait envoyer une dizaine de SMS pour espérer rameuter quelques intimes, il y a encore un an, il suffit aujourd'hui d'autoriser le GPS de son smartphone (ces « téléphones intelligents » qui offrent un accès à Internet, tels que les iPhone, BlackBerry, Palm, Android, etc.) à calculer sa position géographique. Simple et efficace. Pour les start-up, les perspectives sont alléchantes : elles multiplient ainsi les applications géolocalisantes qui permettent de repérer, stations-service, places de parking à proximité, voire de

retrouver un téléphone égaré. A la fois ludiques et utiles, ces services connaissent un succès impressionnant. Foursquare (voir encadré *Foursquare, mieux que Facebook?*, p. 36) propose, par exemple, à ses joueurs d'accumuler des points en s'identifiant dans certains lieux (cafés, restaurants, théâtres, etc.), afin de gagner en popularité parmi les membres. Après un an d'existence, ce jeu rassemble déjà presque un million d'inscrits ! Une performance qui fait saliver Gowalla et Brightkite. De son côté, le petit Français Dismoioù permet de récupérer les bonnes adresses de ses contacts et de gagner des réductions dans les lieux situés dans le champ d'action de son mobile. Chez les mastodontes Google, Twitter et Facebook, la géolocalisation trace aussi sa route. Alors que les deux premiers ont inauguré leur service en 2009, les créateurs du second planchent sur leur propre système. Il faut dire que, sur quatre cents millions >



LA NORME SERA-T-ELLE BIENTÔT D'ÊTRE LOCALISABLE EN PERMANENCE ?

"C'EST UN PEU NOTRE CRAINTE", YANN PADOVA (CNIL)

> d'utilisateurs de Facebook dans le monde, cent millions se connectent avec leur mobile. Une manne pour les créateurs qui parient sur une publicité ciblée hyperlocalement. Sans grand risque de faire fausse route : si l'on en croit le succès de ces applications, le développement de l'Internet mobile et du GPS mobile (75 % des terminaux devraient être équipés en 2011), la géolocalisation a toutes les chances de devenir le phénomène Internet de 2010.

Un eldorado pour la pub

Alors, la norme sera-t-elle bientôt d'être localisable en permanence ? « C'est un peu notre crainte », avoue Yann Padova, le secrétaire général de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Car cette évolution n'est pas si anodine. En

permettant à ces sympathiques petites applications de nous localiser 24h/24, parfois même à notre insu, nous ouvrons une porte sur notre intimité. Quel propriétaire de smartphone n'a pas machinalement accepté d'envoyer ses données de localisation sans se demander à quoi cela servait ? Ni à qui étaient transmises ces informations ? La question est pourtant légitime pour nombre d'applications – telles celles consacrées à l'actualité – qui n'ont, a priori, pas besoin de savoir où nous nous situons. Prenons l'application du journal *Le Parisien*, qui cherche régulièrement à localiser ses lecteurs. Officiellement, il s'agit de pouvoir situer les « mobile-reporters » témoins d'un événement et qui veulent envoyer des photos à la rédaction depuis leur téléphone portable. « Mais ces informations servent, surtout, à connaître le profil des utilisateurs de l'application. Grâce à cela, nous savons que parmi >

“AUTORISEZ-VOUS CETTE APPLICATION À UTILISER VOS DONNÉES DE LOCALISATION ?”

les lecteurs, seulement 70 % vivent à Paris et que beaucoup sont marseillais. Cela permettra de mieux adapter le contenu du journal », explique Julien Grière, directeur marketing chez Kreative Technologies, développeur de l'application du Parisien. Si l'entreprise se contente d'utiliser les données géographiques de l'utilisateur, elle pourrait techniquement aussi connaître son numéro de téléphone et numéro de série de l'appareil. De quoi remonter facilement jusqu'à l'adresse des usagers. « Pas très intéressant pour nous », rassure Julien Grière. En revanche, la société reconnaît stocker les données géographiques des particuliers. Objectif : pouvoir proposer, à terme, une publicité ciblée géolocalisée. « Par exemple, vous descendez d'un train Paris-Nice à midi, vous ouvrez votre application Le Parisien et celle-ci vous indique tout de suite l'adresse d'un petit resto près de la gare. Pour le moment, tout cela est en phase de mise en place. Car il est encore compliqué de convaincre les annonceurs », explique Julien Grière. Mais les premières publicités ciblées pourraient arriver assez vite. « Probablement d'ici à la fin de l'année. »

Une perspective qui n'enchant pas vraiment la Cnil. « Le marketing ciblé est devenu le carburant de l'économie numérique, de plus en plus gourmande en données personnelles. Avec le développement de la géolocalisation, la publicité sera, à l'avenir, ciblée au plus près de l'internaute. Ces évolutions font craindre, notamment, un "profilage" systématique des internautes, qui plus est à leur insu, ainsi qu'un risque de "marchandisation" des profils individuels entre les fournisseurs de contenus et les annonceurs », s'inquiétait, dès mars 2009, la commission dans un rapport consacré au marketing ciblé sur Internet. Le problème, souligne Yann Padova, c'est que la plupart des gens ne se rendent pas compte de ce qu'ils font en cédant leurs données : « Libre à chacun de faire ce qu'il veut, mais il faut que les gens le fassent en connaissance de cause. »

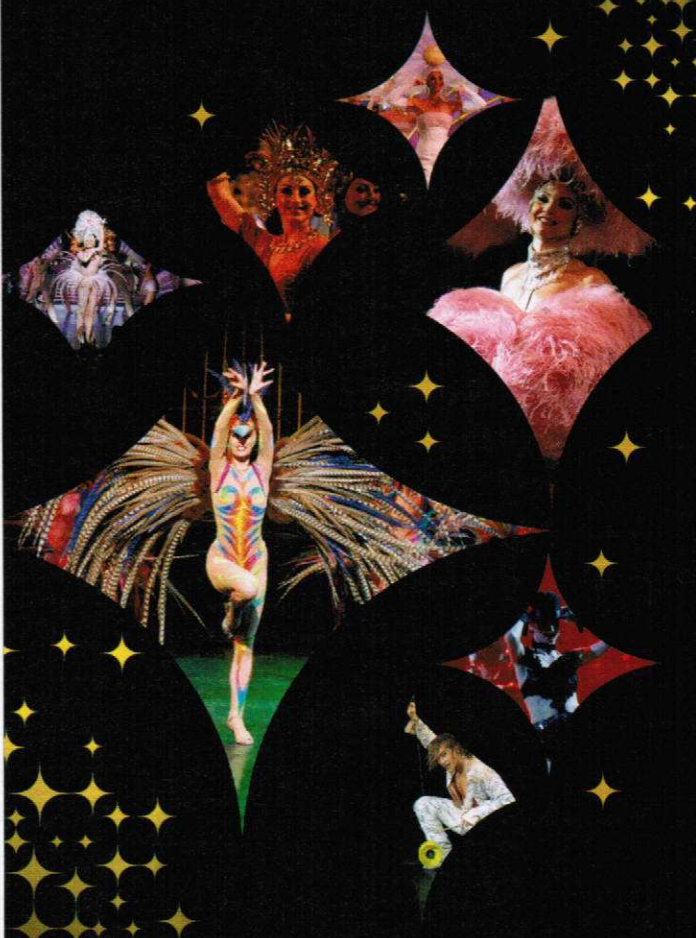
Séules protections pour l'utilisateur : la possibilité de refuser de transmettre ses données personnelles au moment de la connexion au site - c'est la fameuse question : « Autorisez-vous cette application à utiliser vos données de localisation ? » - et la possibilité de suspendre le service à tout moment. Ce qui revient bien souvent à se priver du service souhaité. Pour l'équité du choix, on passera... >

LIDO

CHAMPS-ELYSEES
PARIS

Déjà 3 millions de spectateurs :
un succès international !

70 artistes, 600 costumes, 23 décors...
un tourbillon de plumes et de paillettes



DÎNER - REVUE
CHAMPAGNE - REVUE

A partir de 90 €

100^{ans}
Bluebell Girl
Lido de Paris

Réservation : www.lido.fr - 01 40 76 56 10

116 bis avenue des Champs-Élysées 75008 Paris



“ON OUBLIE BIEN SOUVENT QUE LE GPS EST ACTIF ET QUE NOS TRAJETS RESTENT VISIBLES POUR TOUS NOS CONTACTS”

> Le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, avait-il raison? L'ère de la vie privée est-elle vraiment terminée? Tout dépend de l'utilisation que l'on fait de cette technologie, répondent en chœur les spécialistes. Les réseaux sociaux géolocalisants, comme Google Latitude, Foursquare ou Twitter, ont, il est vrai, le potentiel de transformer n'importe quel portable en mouchard. « Attention lorsque vous vous inscrivez sur des sites », martèle ainsi depuis des mois Arnaud Pelletier, directeur de l'agence de détectives privés Leprivé. « Au début, on vient pour essayer, on trouve cela sympa. Mais après un moment, on oublie bien souvent que le GPS est actif et que nos trajets restent visibles pour tous nos contacts. » Dès lors, toutes les dérives sont possibles. Détournées de leur usage, ces applications peuvent permettre de surveiller sa moitié, ou un salarié qui aime un peu trop traîner en terrasse. « Vous pouvez

vous amuser à paramétrer son téléphone portable pendant qu'il a le dos tourné et le traquer sur Google Latitude », poursuit le détective. Dès l'apparition de ce site, l'ONG de défense de la vie privée Privacy International mettait d'ailleurs en garde les internautes : « Tel qu'il est actuellement, Latitude pourrait être un cadeau pour les harceleurs, les employeurs inquisiteurs, les partenaires jaloux ou les amis intrusifs. Les dangers à l'égard de la vie privée n'ont pour limite que l'imagination des gens qui voudraient abuser de cette technologie. » Bref, l'espionnage est à portée de tous. Et si Google Latitude n'a que peu d'utilisateurs, le succès de Foursquare pourrait nous rendre tous paranos. « Avec ma copine, on s'est inscrits parce qu'on trouvait le principe amusant. Mais depuis, j'ai beaucoup plus de scrupules à aller prendre une bière après le boulot. Je me fais certainement des idées, mais j'ai l'impression qu'elle me traque >

LA GÉOLOCALISATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le GPS (Global Positioning System) est un système de localisation par satellite mis au point par l'armée américaine dans les années 1970. Il fonctionne grâce à un réseau de vingt-quatre satellites effectuant le tour de la Terre à vingt mille deux cents kilomètres d'altitude et transmettant en continu un signal radio. Sur Terre, le récepteur GPS capte le signal radio et calcule le temps écoulé depuis qu'il a été émis. Il calcule ainsi la distance qui le sépare du satellite. Il faut trois signaux pour calculer une position sur un plan (2D) et quatre pour obtenir une altitude (3D). Si, aujourd'hui, la précision est inférieure à quinze mètres, le GPS fonctionne encore très mal, voire pas du tout, à l'intérieur des bâtiments. Dès 2014, ce défaut pourrait être résolu grâce au projet européen Galiléo et sa flotte de trente nouveaux satellites qui concurrencera le système américain, pour le moment seul sur le marché.

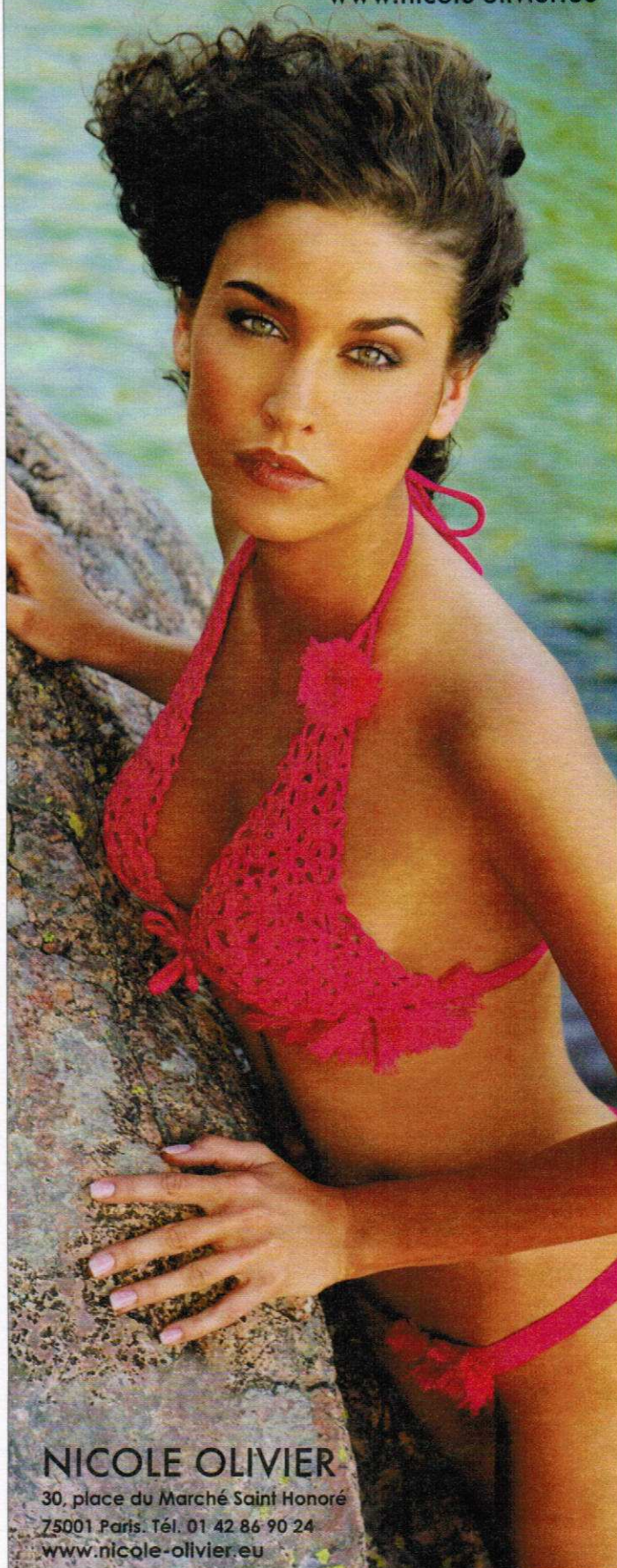
en permanence et je n'ose plus me désinscrire pour ne pas lui faire peur », témoigne Guillaume, un utilisateur sous pression. « Il est important de bien réfléchir à qui on donne accès à ces informations avant de s'inscrire, car ici on communique sur sa vie privée », conseille Arnaud Pelletier. Reste à savoir comment refuser une invitation de son patron ou de sa belle, sans avoir l'air louche. La géolocalisation deviendra-t-elle, comme le SMS ou l'e-mail, une preuve en cas de divorce? « Pas pour le moment. Le droit français protège parfaitement notre vie privée. Techniquement, la géolocalisation donne accès à beaucoup d'informations et peut causer pas mal de torts. Mais il faut savoir que sans l'autorisation de l'intéressé, tout cela est illégal et qu'il est impossible pour un détective privé de se servir de ces données », ajoute Arnaud Pelletier. Tout manquement est passible de trois cent mille euros d'amende et de cinq ans de prison.

Plus de sécurité ?

Pas de quoi rassurer les plus pessimistes : des cambrioleurs peuvent très bien attendre que vous sortiez de chez vous pour s'y introduire, vous voler et s'en prendre aux personnes qui s'y trouvent encore. C'est le problème qu'évoquent les créateurs de « Please Rob Me » (s'il vous plaît, cambriolez-moi). Aujourd'hui désactivé, ce site en forme de blague divulguait les adresses des utilisateurs du jeu Foursquare qui venaient de désertir leurs quartiers. Le but était de faire prendre conscience aux internautes des risques qu'ils courent en publiant des informations sur leur localisation. L'arrivée de la géolocalisation sur Chatroulette, cette plate-forme de causerie aléatoire mettant les internautes en contact par webcams >

NICOLE OLIVIER

www.nicole-olivier.eu



NICOLE OLIVIER

30, place du Marché Saint Honoré
75001 Paris. Tél. 01 42 86 90 24
www.nicole-olivier.eu

> interposées, pose la question de la sécurité de manière plus pressante encore, car sur ce site, le meilleur côtoie trop souvent le pire. D'autant que, désormais, chaque utilisateur peut savoir dans quel quartier se trouve son interlocuteur. Flippant, même si cette identification ne se fait – pour le moment – que via l'adresse IP de l'ordinateur et non avec le GPS mobile.

Les risques sont donc bien réels. Mais les bénéfices apportés par la géolocalisation le sont tout autant. Dans les services de police et de secours, elle est depuis longtemps apparue comme un formidable outil de recherche. « On l'utilise couramment dans les affaires de crimes et délits. C'est devenu un procédé parmi beaucoup d'autres, comme les écoutes téléphoniques ou les relevés de factures », confirme-t-on au ministère de l'Intérieur. Et alors que le repérage se fait pour le moment grâce aux relais GSM, à la précision toute aléatoire, les nouveaux téléphones équipés de GPS promettent de gagner encore en exactitude. Un rêve d'ubiquité qui a aussi gagné la société civile. Plusieurs entreprises ont même bâti leur business là-dessus. Bracelets électroniques pour bébés, téléphones portables pour pister le reste de

sa progéniture, dispositifs de surveillance des grands-parents, GPS pour suivre personnel navigant ou travailleurs isolés... la géolocalisation apparaît comme un rassurant « fil à la patte », permettant de garder le contrôle sur son clan. Discutable? Peut-être. Mais force est de constater que le secteur se porte bien. « Nous connaissons une croissance régulière depuis 2006 », déclare ainsi Patrick Chanudet, cofondateur du service de localisation par téléphone portable Ootay. Sa société recense plus de soixante-quinze mille abonnements (en France et en Belgique), dont 70 % concernent la surveillance des enfants et 30 % celle des personnes âgées et dépendantes. A noter : les intéressés doivent donner leur accord avant chaque localisation. Difficile, dans ce contexte, de déterminer précisément où finit l'acte de prévention bienveillant et où commence la menace pour la vie privée. Il reviendra, sans doute, au législateur de poser des règles claires au fur et à mesure que les usages apparaîtront. « Il n'est pas possible d'avoir un discours absolu et définitif à propos de la géolocalisation. Il y a des cas où cela se justifie, d'autres pas. A nous d'apprécier chaque utilisation au cas par cas », rappelle Yann Padoval. Reste que suivre ses proches à la trace, depuis un écran d'ordinateur, ne constitue pas la panacée : « Ne sombrons pas dans l'illusion technophile de croire que tout peut être réglé par les machines, souligne-t-il encore. Ne nous déresponsabilisons pas sur le dos de la technique. Si celle-ci tombe en panne, il peut arriver n'importe quoi à vos proches, vous n'en saurez rien. »

CLAIRE LEFEBVRE

ARTAQ
LES 1ERS AWARDS DU STREET ART
 ANGERS 27 mai > 19 septembre 2010
 CONCOURS INTERNATIONAL PERFORMANCES DU 27 AU 30 MAI
 EXPOSITIONS
 Infos et programme sur www.angers.fr

FOURSQUARE, MIEUX QUE FACEBOOK ?

Il y a avait Twitter, Facebook... Il faudra désormais compter avec Foursquare. Lancé il y a moins d'un an, ce réseau social qui vient d'être valorisé pour cent millions de dollars a tout pour rendre accro. Le principe ? Dire où l'on se trouve, chaque fois qu'on se déplace, grâce au GPS de son téléphone portable. Dans le jargon Foursquare, on « check-in ». De notre salle de gym à notre bar favori, tous nos contacts sont mis au courant de nos déplacements, et ils savent ce que nous en pensons, en cent quarante signes balancés sur le site. Ambiance Twitter. Mais le côté addictif de cette application provient de sa dimension ludique : car plus on fait de « check-in », plus on gagne de points et mieux on se classe parmi ses amis. En se connectant le plus grand nombre de fois dans un même lieu, on peut même en devenir le « maire ». Une bonne raison de passer sa vie dans les bars et les restaurants.